



Rapport d'activités

2023-2024

PROMOTION ► DÉFENSE des droits en santé mentale

ENSEMBLE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

1255, rue Daniel #116 Sherbrooke, Qc J1H 5X3 | 170, rue St-Antoine Nord #210 Granby, Qc J2G 5G8

819 822-0363 | 1 800 561-0363 | info@prodefestrie.org

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE	1
MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	2
NOTRE ORGANISME	3
1. L'ÉQUIPE	4
2. LA VIE ASSOCIATIVE.....	5
2.1 Le conseil d'administration	6
2.2 Les comités.....	7
2.3 Les appuis et pétitions	8
3. L'INFORMATION INDIVIDUELLE.....	10
3.1 Les actions.....	10
3.2 Le portrait de la clientèle	10
3.3 Les thèmes	10
3.4 L'entente spécifique pour connaître et comprendre ses droits lors de mesures légales auprès des personnes en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu	11
4. L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT.....	12
4.1 Les actions.....	13
4.2 La provenance des demandes par réseau local de services	13
4.3 Les thèmes reliés aux demandes	13
4.4 Les recours	14
5. LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION	16
5.1 Les démarches	16
5.2 La page Facebook.....	16
5.3 Le site web	17
5.4 Les outils promotionnels.....	17
6. LES RENCONTRES RÉGIONALES	18
6.1 Le compte-rendu des Rencontres régionales	19
6.2 Les témoignages.....	19
6.3 Les délégués(es) régionaux.....	20
7. LES DOSSIERS SYSTÉMIQUES	21
8. LES REPRÉSENTATIONS.....	23
9. LE FINANCEMENT	24
10. LE PERFECTIONNEMENT	25

LEXIQUE

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
AGIDD-SMQ	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
CA	Conseil d'administration
CDC	Corporation de développement communautaire
CIUSSS de l'Estrie-CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DPSMD	Direction des programmes santé mentale et dépendance
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OCASSS	Organismes Communautaires Autonomes en Santé et Services sociaux
PAISM	Plan d'action interministériel en santé mentale
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RLS	Réseau local de services
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCSME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
TCSM	Table de concertation en santé mentale

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Bonjour à toutes et tous les membres de Pro-Def Estrie.

Encore une fois, nous voici à ce moment où on fait le bilan de l'année qui vient de s'écouler. Est-ce qu'on met l'accent sur les réussites ou les écueils de l'année passée ? Un peu des deux, je crois.

D'abord, une bonne nouvelle. Le financement des Rencontres régionales est passé de celui d'entente spécifique à celui de mission globale. Une avancée qui a toujours été demandée par la direction et le conseil d'administration. Lorsque le temps sera venu, il faudra se mettre à revendiquer le financement de l'entente spécifique pour les services à l'Hôtel-Dieu. À garder en mémoire pour les prochaines années !

On ne peut pas passer sous silence les divers enjeux au niveau des ressources humaines. Nous voulons toujours doter le bureau de Granby d'un(e) employé(e). En effet, il est important de consolider l'offre de services dans la Pommeraie et la Haute-Yamaska, notamment en psychiatrie à l'hôpital de Granby.

Parmi les dossiers systémiques, deux ont retenu notre attention soit une possible refonte de la loi P 38-001 et l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes vivant un problème de santé mentale. Nous continuerons d'y travailler en 2024-2025.

Bien entendu, la revendication d'un financement adéquat pour un type d'organisme comme le nôtre est un combat qui se poursuivra.

Finalement, Pro-Def Estrie est toujours à l'affût des diverses causes sociales brimant les droits des personnes premières concernées et, en collaboration avec nos partenaires locaux, régionaux et provinciaux, est prêt à agir si besoin est.

Bonne lecture de notre rapport d'activités!

Claude Moreau, président
Carole Panneton, directrice générale



NOTRE ORGANISME

Pro-Def Estrie a pour **mission** de lutter pour la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale; droits de tout citoyen(ne) à part entière, fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité.

Nos **valeurs** sont d'abord et avant tout reliées au respect de la personne, c'est-à-dire à son rythme, à ses valeurs ainsi qu'à son cheminement personnel, ses choix et ses désirs. C'est ce que nous appelons la primauté de la personne. Aussi, l'ensemble de nos actions est basé sur le préjugé favorable; principe qui se distingue du concept du meilleur intérêt. L'appropriation du pouvoir est au cœur même de nos interventions. Acquérir une plus grande maîtrise de sa vie, retrouver son autonomie et développer une plus grande estime personnelle sont l'essence même de la démarche de l'*empowerment*. Elle est source d'espoir tout en offrant aux personnes la motivation nécessaire pour rechercher des solutions à leurs problèmes, leur permettant ainsi d'obtenir un meilleur contrôle de leur vie au quotidien.

L'action des groupes régionaux de promotion et de défense des droits en santé mentale s'intéresse à l'ensemble des droits reconnus aux citoyens(nes). Elle est, entre autres, liée aux chartes québécoise et canadienne définissant les libertés et les droits fondamentaux, mais nos actions quotidiennes auprès des personnes que nous aidons prennent aussi appui sur d'autres assises légales. À titre d'exemples, mentionnons la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* du Québec, la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*, la *Loi sur le Curateur public*, la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* ainsi que la *Loi sur le Tribunal administratif du logement*.

Les groupes d'aide et d'accompagnement touchent à tous les aspects légaux pouvant affecter les droits des personnes ayant un problème de santé mentale. C'est dans notre Cadre de référence, intitulé « Pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale », que sont définis les différents rôles que notre organisme est appelé à jouer.

Tout au long de l'année, nous comptabilisons nos actions. C'est ce qui nous permet de vous brosser un portrait de notre investissement auprès des personnes faisant appel à Pro- Def Estrie. À l'aide des pages qui suivent, vous pourrez vous faire une bonne idée du travail réalisé par notre organisme.

1. L'ÉQUIPE

L'équipe permanente est composée de cinq postes :

Carole Panneton à titre de directrice générale, deux postes de conseillers(ères), l'un occupé par Vincent Marquis et l'autre vacant. Suzanne Roy, au poste d'adjointe administrative et finalement Marie-Pier Audet, chargée de projet des Rencontres régionales.



Carole



Suzanne



Vincent



Marie-Pier

Conseillères contractuelles

Cette année, nous avons eu un roulement de personnel. Voici les conseillères qui ont été en poste : Myléna Larivière, Chaïma Cherti, Claudie Jalbert, Marie Cormier, Annick Lussier. Quant à Léonie Bruneau Fortin, elle est toujours à l'emploi à titre de conseillère.



Myléna



Chaïma



Claudie



Marie



Annick



Léonie



Lyne

Nous avons eu une personne au programme PAAS-Action du Centre local d'emploi de Sherbrooke.

Lyne Lefrançois a travaillé à l'accueil et aidé aux diverses tâches de secrétariat.



2. LA VIE ASSOCIATIVE

L'organisme compte 102 membres. La demande d'adhésion à la corporation est présentée une seule fois au conseil d'administration. Par ailleurs, **le renouvellement se fait annuellement par un contact personnalisé auprès de chacun(e) de nos membres**. Une procédure interne est établie à cet effet.

En juin, avant notre assemblée générale, les membres de Pro-Def Estrie ont été invités à la présentation des résultats du sondage intitulé : « **Être membre de Pro-Def Estrie, pour moi, c'est...** ». Ce sondage avait pour objectif de recueillir l'opinion des membres en ce qui a trait à leur implication dans l'organisme et leurs aspirations.

Ce sondage nous a permis de constater qu'une importante majorité de nos membres sont satisfaits de leur implication auprès de l'organisme. Toutefois, plusieurs membres ont manifesté un désir clair que Pro-Def Estrie ravive la vie collective, suite à deux années d'urgence sanitaire.

Pro-Def Estrie a pris bonne note et a activement mis en place des activités et des consultations destinées à ses membres. Par exemple, le 19 décembre dernier, les membres ont été invités à une **Activité des Fêtes** dans une ambiance festive. Au programme : concours d'habillement de Noël, identifier une qualité de Pro-Def Estrie, et si tu avais un vœu à adresser au Père Noël, ce serait quoi? Jeu questionnaire pour susciter les échanges. Tirage de cadeaux, grignotines, bûche de Noël ont été offerts. Des photos ont été publiées sur le Facebook de Pro-Def Estrie. Très grande appréciation des membres présents !

2.1 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu 9 réunions régulières au cours de l'année 2023-2024.

Il est composé de 9 personnes. De ce nombre, il y a 5 représentants(es) des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale ainsi que 4 représentants(es) de la communauté.

Voici la liste des membres qui ont fait partie du conseil d'administration en 2023-2024 :

Marie Crevier, Sindy Dumont, Claude Moreau, Joël Naggar, Céline Noiseux Ruel, Michèle Provencher et Annick Simard. Valérie Lauzier et Marie-Josée St-Jean ont quitté en cours d'année. Nous remercions toutes ces personnes pour leur implication.



Marie



Sindy



Claude



Joël



Céline



Michèle



Annick



Valérie



Marie-Josée

2.2 Les comités

Les comités sont issus du conseil d'administration et sont généralement formés de 3 à 5 personnes du conseil d'administration ainsi que de la direction générale. On les appelle des comités restreints. Le comité mesures d'exception est quant à lui un comité ouvert; il peut être composé de membres et de non-membres.

Comités actifs dans lesquels les administrateurs(trices) se sont investis :

Finance

Le comité finance a analysé l'état des résultats en fin d'année financière, a proposé l'utilisation des surplus budgétaires, a collaboré aux prévisions budgétaires et a proposé une bonification de l'échelle salariale. Le comité s'est rencontré 1 fois.

Ressources Humaines

La description de tâches de la direction générale et le formulaire d'appréciation ont été revus et complétés. Le comité ressources humaines s'est rencontré à 2 reprises pour réaliser la démarche d'appréciation de la directrice générale.

Lac-à-l'épaule

Le comité s'est rencontré à 3 reprises pour préparer le Lac-à-l'épaule. La journée du Lac-à-l'épaule s'est tenue en juin dernier. Les membres du conseil d'administration et l'équipe permanente ont contribué à l'ébauche d'un plan d'action triennal 2023-2026.

Mesures d'exception

Le mandat du comité était de réviser et s'approprier le rapport estrien des gardes en établissement pour son adoption au conseil d'administration et par la suite sa diffusion avec les recommandations.

De plus, ce comité a suivi les dossiers systémiques, prioritairement celui de l'aide médicale à mourir.

Politiques internes

Ce comité a contribué à l'élaboration d'une politique sur le télétravail et s'est investi à retravailler la politique de confidentialité. Finalement, ces deux politiques ont été portées par le comité et présentées pour adoption au conseil d'administration.

Communication / Promotion

Ce comité avait pour mandat de donner son avis pour le nouveau site web de Pro-Def Estrie, de commencer à planifier le 35^e anniversaire de l'organisme et finalement de proposer du matériel promotionnel. Le comité s'est rencontré à 2 reprises.

2.3 Les appuis et pétitions

15 mai Journée nationale Non aux mesures de contrôle

Pour la huitième année consécutive, Pro-Def Estrie a appuyé la journée « Non aux mesures de contrôle! ». Une campagne de sensibilisation sur notre page Facebook a été faite.



Mouvement Jeunes santé mentale, déclaration commune

Pro-Def Estrie a signé et adhère à la déclaration commune en tant qu'organisation.

Le Mouvement Jeunes santé mentale demande au gouvernement :

- Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.
- Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.
- Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.
- Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

Consultations sur le projet de loi 15

Signature de la lettre d'appui à la participation du ROC de l'Estrie et de la CTROC aux consultations du projet de loi 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.

Réforme Dubé - Une absence de consensus

Signature en ligne de la lettre d'opinion initiée par la Coalition solidarité santé concernant l'absence de consensus au projet de loi 15 qui créera l'agence Santé Québec. Les préoccupations pour le milieu communautaire ont été identifiées dès le dépôt du projet de loi, notamment en lien avec notre rattachement financier au PSOC au MSSS.

Projet intégration d'un volet santé mentale Table de concertation en santé mentale de Memphrémagog

Signature de la lettre d'appui de la Table de concertation en santé mentale de la MRC de Memphrémagog qui appuie la prolongation du projet « Intégration d'un volet santé mentale » tel que présenté par le Centre d'écoinitiatives populaires.

Lettre ouverte du RQ ACA

Signature de la lettre ouverte du Réseau québécois de l'action communautaire autonome sous le thème « Visons juste! Pour la transformation sociale » et ce, dans le cadre de la semaine nationale de l'action communautaire autonome.

Déclaration LOBBY : HALTE AUX DÉRAPAGES

Signature de la Déclaration LOBBY : HALTE AUX DÉRAPAGES pour contrôler la recherche de profit et garantir le droit d'association. Cette démarche est initiée par la Coalition Mon OSBL n'est pas un lobby et soutenu par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB).

Journée mondiale pour la justice sociale

Sous le thème La CAQ dans la soupe chaude, Pro-Def Estrie a participé à cette activité le 20 février dernier. Cette campagne vise à dénoncer la privatisation, les avantages fiscaux aux plus riches et les reculs démocratiques que nous impose le gouvernement de la CAQ.



Appui au projet du RRCSME

Signature de la lettre d'appui du RRCSME soumis à la *Fondation Lucie et André Chagnon* pour permette de consolider et de renforcer les partenariats déjà présents dans le milieu.

3. L'INFORMATION INDIVIDUELLE

Toute personne de la population peut s'adresser à nous pour obtenir de l'information sur nos services et/ou sur les droits et les recours existants. Nous pensons ici aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et aux intervenants(es) du milieu communautaire ou du réseau public.



Notre rôle est donc de leur fournir une information aussi complète que possible afin qu'ils et elles puissent entreprendre leurs démarches avec succès. Au besoin, nous les référerons aux ressources appropriées.

3.1 Les actions

Pour le volet de l'information individuelle, nous avons effectué **1 111 actions** cette année. Les actions comprennent : des communications par téléphone ou par courriel, des rencontres au bureau ou à l'extérieur et des travaux tels que : recherche internet, aide à la rédaction.

3.2 Le portrait de la clientèle

Au total, **387** demandes d'information sur les droits et les recours ou sur les services de l'organisme ont été effectuées. De ce nombre, **294** sont des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, **39** sont des proches, **51** sont des intervenants(es) et **3** sont des personnes de la population.

Nous tenons à mentionner **que tous les RLS du territoire desservi par notre organisme ont été couverts par des demandes d'information en 2023-2024.**

3.3 Les thèmes

Voici les thèmes qui arrivent aux cinq (5) premiers rangs lors des demandes d'information.

1. **Loi P-38**
2. **Santé et services sociaux**
3. **Justice**
4. **Logement**
5. **Contrats et crédit**

3.4 L'entente spécifique pour connaître et comprendre ses droits lors de mesures légales auprès des personnes en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu

Sommairement, l'objectif visé par cette entente est de réaliser des actions de promotion et d'information sur le respect des droits et sur le recours exceptionnel aux mesures légales pour les usagers(ères) sur les unités de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu à Sherbrooke. À cet égard, nous contribuons à promouvoir la primauté de la personne et à favoriser l'accès à l'information pour l'exercice des droits.

La poursuite des activités ainsi que l'atteinte des objectifs visés par nos actions en collaboration avec le milieu de la santé et le milieu juridique vont bon train. Nos conseillers(ères) sont maintenant des habitués et des visages reconnus sur les unités psychiatriques. L'accueil des conseillers(ères) par le personnel sur les unités ainsi que l'annonce de l'arrivée de Pro-Def Estrie invitant les usagers(ères) à venir les rencontrer constituent toujours un atout dans la collaboration.

Voici quelques chiffres associés à nos activités de promotion des droits et recours en milieu hospitalier

(Extrait des statistiques information individuelle et aide et accompagnement pour ces contacts)

Nombre de contacts pour la promotion des droits : 106

Thèmes :

Loi P-38 **39**

Autorisation judiciaire de soins **21**

Autres **49** (ex : Formuler une plainte, conditions de la Commission d'examen des troubles mentaux, consentement aux soins, etc.)

Références :

Personnes référées par le personnel du centre hospitalier **8**

Références effectuées à la personne par Pro-Def Estrie **3**

Documentation :

Outils remis à la personne (par exemple : Dépliant, info-droits, guides) **112**

Cette année encore, il est important de mentionner que la collaboration des partenaires impliqués est essentielle pour favoriser la promotion des droits auprès des personnes hospitalisées. Nous les remercions pour leur implication soutenue. La présence sur les unités comporte quelques défis, notamment les éclosions et la privation de visite pour les personnes hospitalisées. Le personnel au poste infirmier nous a permis d'avoir l'heure juste à maintes reprises.



4. L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Les services d'aide et d'accompagnement sont offerts aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. **L'aide** consiste plus particulièrement à soutenir les personnes dans les démarches qu'elles entreprennent pour faire valoir leurs droits ou pour avoir accès à un recours.

L'accompagnement va plus loin, c'est-à-dire que les conseillers(ères) accompagnent la personne dans ses différentes démarches, et particulièrement, lorsque celle-ci doit faire face à des tiers dans l'exercice de ses droits. Ces services permettent à la personne d'intégrer l'approche dite de « *Self Advocacy* », traduit par « Devenir son propre défenseur », et de développer notamment les habiletés nécessaires pour la mettre en pratique.

Il est à noter que toutes les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale en Estrie peuvent s'enquérir de ce service, et que seules les demandes d'aide et d'accompagnement font l'objet d'une ouverture de dossier.

4.1 Les actions

Chaque année, plusieurs personnes sont aidées par notre organisme dans leurs démarches de défense de droits et de recours. Le service d'aide et d'accompagnement qui leur est offert se traduit par diverses actions. Nous pensons ici aux appels faits et reçus, aux rencontres à l'organisme ou à l'extérieur et aux accompagnements à la Cour ou aux diverses instances administratives. N'oublions pas les diverses recherches concernant les droits ainsi que l'aide à la rédaction de lettres afin de soutenir les personnes dans la défense de leurs droits.

En regard des demandes qui nous ont été adressées, **721 actions** ont été posées cette année au chapitre de l'aide et de l'accompagnement pour **66 personnes** aidées.

4.2 La provenance des demandes par réseau local de services

Nous rappelons que nous nous déplaçons sur l'ensemble du territoire de l'Estrie, soit les neuf réseaux locaux de services, c'est-à-dire la même couverture que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Sherbrooke 44	Haut-Saint-François 3	Memphrémagog 2
Coaticook 0	Granit 0	Haute-Yamaska 12
	Des Sources 0	Val Saint-François 2
		La Pommeraie 3

4.3 Les thèmes reliés aux demandes

Voici les thèmes qui arrivent au cinq (5) premiers rangs pour les demandes d'aide et d'accompagnement.

- 1. Logement**
- 2. Santé et services sociaux**
- 3. P-38**
- 4. Justice**
- 5. Déontologie des professionnels et Protection de la jeunesse**

Enfin, nous désirons souligner le fait que le thème « logement » trône maintenant au sommet des demandes d'aide et accompagnement. Sans spéculer indûment, nous estimons que cette montée s'explique potentiellement par la Crise du logement, laquelle ne semble pas s'être essouffée cette année. Il sera intéressant d'observer si cette tendance se maintient pour les années à venir.

4.4 Les recours

Cette année encore, nous avons accompagné plusieurs personnes dans le processus d'accès à leurs recours. Au total, **42 démarches** ont été comptabilisées.

Réitérons que l'objectif de notre modèle d'intervention est d'amener la personne à devenir son propre défenseur. L'accent est donc mis sur l'appropriation du pouvoir de la personne dans sa démarche de défense de droits et de recours.

La négociation à la base fait partie des stratégies suggérées pour régler les conflits. Chez Pro- Def Estrie, nous privilégions cette façon de faire parce qu'elle permet à la personne de développer plusieurs habiletés; dont la communication affirmative et la négociation.

Rappelons que la négociation à la base est avant tout un processus volontaire, au cours duquel les parties procèdent à une recherche commune de solutions. Toutefois, la négociation à la base n'est pas toujours souhaitée par la personne, ni même appropriée ou indiquée. De ce fait, la personne n'a pas d'autre choix que de s'adresser aux instances de recours formels pour faire valoir ses droits.

À la page suivante, nous vous présentons le tableau récapitulatif des recours.

Négociation à la base		7	<p>4 gains de cause</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec coopérative d’habitation • avec curateur public • avec avocat • avec psychiatre <p>3 démarches en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec propriétaire • avec coopérative d’habitation • avec psychiatre
Recours formels		35	<p>1 gain de cause</p> <ul style="list-style-type: none"> • IVAC <p>8 refus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tribunal administratif du Québec • Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (3) • Commissaire à la déontologie policière (2) • Tribunal administratif du logement • Protecteur du citoyen <p>3 résultats inconnus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tribunal administratif du Québec (3) <p>1 résultat non applicable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tribunal administratif du Québec <p>22 démarches en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (4) • Comité de révision / Commissaire aux plaintes et à la qualité des services • CNESST (2) • Tribunal administratif du Québec (2) • Tribunal administratif du travail • Protecteur du citoyen • Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse • Commissaire à la déontologie policière (5) • Cour du Québec / Chambre criminelle et pénale (2) • Cour du Québec / Chambre de la jeunesse • SAAQ / Instance de révision • Office municipale d’habitation dépôt d’une plainte
Total		42	Recours



5. LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION

5.1 Les démarches

La **promotion et la sensibilisation** signifient que nous prenons publiquement la parole afin de promouvoir le respect des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

De plus, plusieurs présentations de nos services auprès de divers milieux ont été réalisées. Pour l'année 2023-2024, **253 personnes** ont été rejointes dans le cadre de ce volet, et ce, lors de **18 activités**. À titre d'exemple, nous avons participé à une rencontre de réseautage d'organismes communautaires de Sherbrooke, nous avons fait plusieurs présentations dans des organismes communautaires comme, L'Autre Versant, La Cordée ressource alternative en santé mentale ou encore L'Éveil Brome-Missisquoi.

5.2 La page Facebook

Notre présence sur Facebook nous permet de partager de l'information sur notre organisme et ainsi, d'accroître notre visibilité en tant qu'acteur de défense des droits. Cette année, un nouveau défi attendait Pro-Def Estrie : le retrait des médias et de l'actualité sur la plateforme. Comme une majorité des publications faites par l'organisme portaient sur l'actualité en santé mentale, nous avons diminué le nombre de publications hebdomadaires. Selon les statistiques disponibles sur la plateforme, 125 personnes se sont abonnées à la page Facebook de Pro-Def Estrie entre le 1 avril 2023 et le 31 mars 2024. À cette date, la page comptait un total de **753 abonnés**.

5.3 Le site web

Cette année, avec l'aide de ProjexMedia, notre site web fut complètement refait. Il est plus convivial et facile à naviguer. Nous sommes très satisfaits du travail accompli jusqu'à maintenant, mais nous tenons à mentionner que c'est un travail en continu. Nous vous invitons à y faire une visite à l'adresse : <https://prodefestrie.qc.ca/> et à nous faire vos commentaires.

5.4 Les outils promotionnels

Plusieurs outils promotionnels ont été distribués à nos membres ainsi qu'aux personnes présentes lors des présentations de promotion sensibilisation. On pense ici à nos stylos, aux lanières et aux bouteilles d'eau.

Nous avons aussi distribué nos dépliants lors de présentations de nos services aux organismes communautaires en santé mentale. Nos dépliants sont aussi mis à la disposition des personnes au CHUS Hôtel-Dieu et Fleurimont et au CH de Granby ainsi qu'à divers organismes de la région.

Pro-Def Estrie fait partie de plusieurs bottins de références tels que le bottin du Centre d'action bénévole de Sherbrooke, le bottin des ressources de la CDC de la Haute-Yamaska et le Centre d'action bénévole de Granby : *J'ai besoin d'aide...*



6. LES RENCONTRES RÉGIONALES

Les Rencontres régionales permettent aux personnes utilisatrices des services en santé mentale de s'informer et d'échanger sur l'organisation, le fonctionnement et la qualité des services offerts en santé mentale en Estrie.

L'objectif premier de ces rencontres est de reconnaître le potentiel des personnes utilisatrices de participer aux décisions qui les concernent par leur savoir expérientiel. Ensuite, nous souhaitons offrir un lieu bienveillant exempt de jugement pour qu'elles s'expriment librement sur les enjeux qui les concernent en santé mentale. Finalement, cette démarche permet de développer un sentiment de solidarité et de créer une parole collective des personnes utilisatrices des services en santé mentale qui est portée par les délégués(es) régionaux.

6.1 Le compte-rendu des Rencontres régionales

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons tenu 4 Rencontres régionales pour la période 2023-2024. Le tableau ci-bas fait le portrait de celles-ci.

Date	Thèmes	Invitées	Nombre de personne
11 mai 2023	Comment ça va? Élection des délégués(e)	-	19
2 novembre 2023	Ombrage diagnostique	Marie-Claude Jacques, professeure et chercheure en sciences infirmières à l'Université de Sherbrooke	21
25 janvier 2024	L'intervention policière auprès des personnes en situation de crise	Geneviève Dufort, agente au Service de police de Sherbrooke et Sabrina Vincent, travailleuse sociale au CIUSSSE	24
13 mars 2024	Santé mentale et déterminants sociaux de la santé	Lyne Gagné, travailleuse sociale et psychothérapeute en santé mentale ambulatoire au CLSC de Magog	19

6.2 Les témoignages

Nous avons collecté quelques témoignages lors des Rencontres régionales. Le premier provient de Marie-Claude Jacques, invitée comme présentatrice à une Rencontre régionale alors que les autres proviennent de personnes participantes anonymes.

« Bien que je travaille sur le sujet de l'ombrage diagnostique depuis quelques années, je continue à être touchée par les témoignages des participants qui ont vécu de telles expériences. C'est très aidant pour nous, les chercheurs, de pouvoir être en contact direct avec les personnes concernées par le phénomène de l'ombrage diagnostique. Merci encore de cette belle invitation ! »

« Merci de votre organisation. Merci de votre gentillesse. Merci de nous tenir informés de ce qui se passe en santé mentale en Estrie. »

« Très bien, à refaire! Très apprécié la rencontre! Très bon sujet de discussion à découvrir. »

« J'ai toute apprécié, c'est le fun on apprend des choses qu'on ne connaît pas. »

« J'ai vraiment aimé la journée. C'était intéressant. »

6.3 Les délégués(es) régionaux

Les délégués(es) régionaux sont des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale élues démocratiquement par leurs pairs lors d'une Rencontre régionale. Ces personnes sont formées et outillées pour représenter les personnes utilisatrices sur les différents lieux de concertation en Estrie.

Voici les délégués(es) régionaux de cette année : FranceAngelina Brault, Maxime-Édouard Crête, Sophie Dorval, Sindy Dumont, Marie-Eve Jean, Claude Moreau, Céline Noiseux, Mélanie Ratté et Marie-Josée St-Jean. Claude et Marie-Josée se sont désistés en cours de mandat.



FranceAngelina



Maxime-Édouard



Sophie



Sindy



Marie-Eve



Claude



Céline



Mélanie



Marie-Josée



7. LES DOSSIERS SYSTÉMIQUES

Aide médicale à mourir

Tout au long de l'année, nous avons suivi de près les avancements dans le dossier de l'aide médicale à mourir. De plus, Pro-Def Estrie a travaillé à la création d'un atelier d'information sur le sujet.

Le 17 mars 2023, un amendement au Code criminel canadien devait entrer en vigueur et permettre aux personnes « dont la seule condition médicale est le trouble mental d'être admissibles à l'aide médicale à mourir ».

Le projet de loi C-39 qui visait à prolonger d'un an l'exclusion temporaire de l'admissibilité à l'Aide médicale à mourir (AMM) pour les personnes dont le seul problème médical est une maladie psychiatrique a reçu la sanction royale. L'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes dont la seule condition médicale est un problème de santé mentale devait se faire le 17 mars 2024. Or, le 29 février 2024, nous apprenions que cette date était, encore une fois, repoussée. La date d'admissibilité est désormais le 17 mars 2027.

De plus, l'été passé, au niveau provincial, il y a eu adoption du projet de loi 11 régissant les soins de fin de vie. Malgré des avancées au niveau des demandes anticipées pour les personnes vivant des maladies neurodégénératives, l'aide médicale à mourir pour les personnes vivant un problème de santé mentale n'était pas incluse. Il faut souligner la dichotomie entre les deux paliers du gouvernement fédéral et provincial. L'aide médicale à mourir pour les personnes vivant un problème de santé mentale sera éventuellement permise au fédéral alors qu'elle est toujours interdite au provincial. Incidemment, les demandes anticipées seront permises au provincial alors qu'elles demeurent interdites au fédéral.

P-38

À partir des données statistiques disponibles et fournies par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, Pro-Def Estrie a dressé le portrait estrien des gardes en établissement incluant une liste de recommandations. Soucieux du respect des droits des personnes vivant une P-38, Pro-Def Estrie a élaboré un atelier d'information sur cette loi.

Le 17 mai 2023, Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, annonçait confier à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) le mandat d'effectuer des travaux sur l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, soit la P-38.001.

Pro-Def Estrie participera à la consultation sur la Loi P-38.001, élaborée par l'AGIDD-SMQ afin de démystifier les enjeux et de porter la parole collective.



8. LES REPRÉSENTATIONS

Nous avons participé à **35 rencontres avec nos partenaires**. En voici la liste :

- CDC de Sherbrooke : AGA.
- CDC de la Haute Yamaska : AGA et tables des membres.
- Comité aviseur de la Direction des programmes santé mentale et dépendance.
- Table de concertation santé mentale Memphrémagog.
- Comité insertion professionnelle Memphrémagog.
- Table de concertation santé mentale Val St-François.
- Table de concertation santé mentale de la Haute-Yamaska
- Table de concertation santé mentale Brome-Missisquoi
- ROC de l'Estrie : AGA
- RRCSME : AGA et rencontres régionales
- AGIDD-SMQ : AGA et rencontres cellule de crise



9. LE FINANCEMENT

En octobre dernier, nous avons reçu la lettre de confirmation annonçant que le financement en entente spécifique, soit celui pour les Rencontres régionales, a enfin été transféré en soutien à la mission globale le 1^{er} avril 2023. Nous sommes très heureux de cette nouvelle !

De plus, notre subvention en entente pour activités spécifiques à l'Hôtel-Dieu a été reconduite, à notre satisfaction.

Pro-Def Estrie a adressé à nouveau une demande du rehaussement du soutien financier au PSOC au montant de 547 331 \$ afin de déployer une offre de services soutenue par une équipe pouvant couvrir les 9 réseaux locaux de services de façon optimale.

La nécessité d'offrir des conditions salariales et des avantages sociaux compétitifs afin d'être attractif et assurer une rétention des ressources humaines sont importants pour l'organisme.

Cette demande prévoit la consolidation du point de services à Granby permettant une présence plus soutenue mais également une proximité de l'urgence et du département de psychiatrie de Granby.

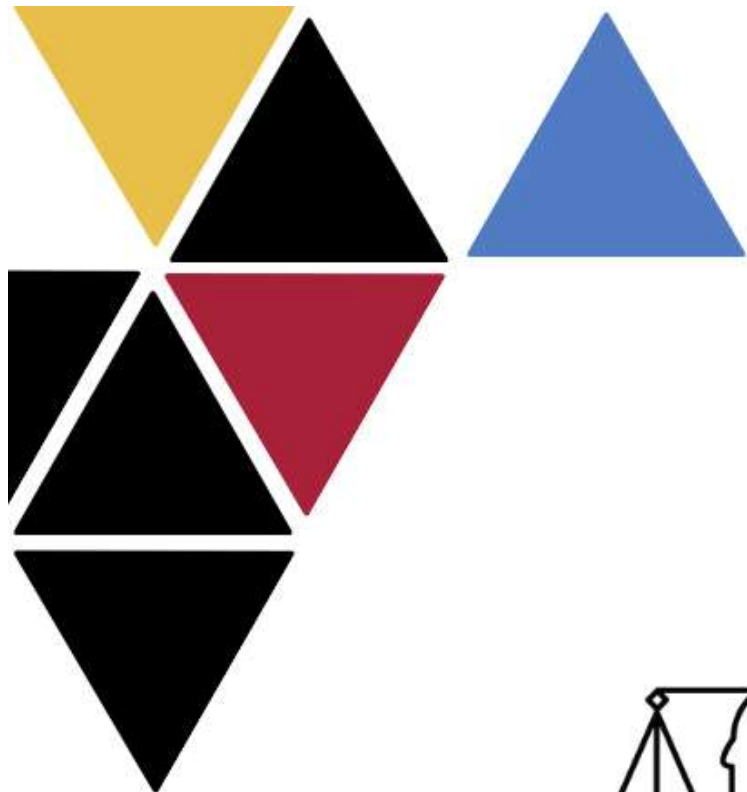
Nous sommes solidaires de l'ensemble des organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux et nous partageons les revendications portées par la campagne CA\$\$\$H *Communautaire autonome en santé et services sociaux- Haussez le financement.*

Le fait que les subventions pour la mission globale actuellement accordées soient beaucoup plus basses que les seuils planchers revendiqués ne signifie pas que ceux-ci soient exagérés mais cela démontre plutôt l'ampleur du sous financement des OCASSS. Nous estimons qu'il est nécessaire de les revendiquer individuellement et collectivement.



10. LE PERFECTIONNEMENT

- Journée sur *les conditions de travail du secteur communautaire* par le ROC de l'Estrie.
- Séance d'informations du *cadre normatif du PSOC* par l'équipe dédiée aux orientations ministérielles en action communautaire du MSSS.
- Atelier *Reddition de comptes PSOC et ACA* par le ROC de l'Estrie.
- Journée estrienne sur le logement par la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie.
- Colloque *Les alternatives aux mécanismes d'exception : Repenses ces pratiques qui contreviennent à nos droits* par l'AGIDD-SMQ.
- Formation *Secourisme en milieu de travail* par Action Secours.
- Webinaire sur *l'exercice des droits des victimes d'actes criminels devant la Commission d'examen des troubles mentaux* par l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.
- Formation *Mieux comprendre la loi 25 sur la protection des renseignements personnels* par le ROC de l'Estrie.
- Forum en santé mentale 2023, *L'art de reprendre du pouvoir*, par l'Éveil, ressource communautaire en santé mentale.
- Formation *Tenir les rênes sans trop stresser... et s'épuiser* pour les directions par le CDC de Sherbrooke.
- Formation *Des mesures d'exception de moins en moins exceptionnelles*, par la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et Jean-François Plouffe d'Action autonomie.
- Rencontre entre conseillers par l'AGIDD-SMQ.



PROMOTION ► DÉFENSE des droits en santé mentale

ENSEMBLE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

1255, rue Daniel #116 Sherbrooke, Qc J1H 5X3
170, rue St-Antoine Nord #210 Granby, Qc J2G 5G8
819 822-0363 | 1 800 561-0363 | info@prodefestrie.org

